

PROGRAMME D'ÉDUCATION 2022-2023

**MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN**

LOCAUX

Tour FTQ :
Salle A
Salle B
Salle C

Salle MP - Marie-Pinonneault
Laval (local à déterminer)
Longueuil (local à déterminer)

RESTEZ À L'AFFÛT!

Les dates pour les journées thématiques et pour la conférence annuelle des délégués et déléguées sociaux seront annoncées ultérieurement.

NOUVEAUTÉS AU PROGRAMME!



La formation suivante est une nouveauté au programme de formation 2022-2023 :
Violence conjugale : Prévenir, agir et intervenir en milieu de travail (no 17)

Pour vous inscrire et obtenir des renseignements supplémentaires

En tout temps, vous pouvez réserver vos places par télécopieur. Cependant, vous devez aviser les personnes dirigeantes de votre section locale car elles doivent préalablement autoriser votre inscription.

**N'HÉSITEZ PAS
À APPELER
HÉLÈNE SIMARD,
CONSEILLÈRE AU
SERVICE DE
L'ÉDUCATION
DU CONSEIL AU
514 387-3666,
POSTE 2510**



Rendez-vous sur l'onglet Éducation de notre site Web pour consulter et télécharger le *Descriptif des cours*, le *Programme 2022-2023*, ainsi que la *Fiche d'inscription* :

<https://montrealmetro.ftq.qc.ca/ser-vice-de-leducation/>

**CONSEIL RÉGIONAL FTQ
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

565, Boul. Crémazie Est

Bureau 2500

Montréal (Québec)

H2M 2V6

Téléphone : 514 387-3666

Télécopie : 514 387-4393

Courriel : hsimard@ftq.qc.ca

Site web : montrealmetro.ftq.qc.ca



AOÛT 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
			Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation - 105\$ ∞ Salle MP		10	
25	26	27	28	29	30	
			Le délégué syndical et la déléguée syndicale - 90\$ ∞ Salle MP		01	

OCTOBRE 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
		Le délégué social et la déléguée sociale - 90\$ ∞ Laval		26	Intro. à la santé et sécurité au travail - 105\$ ∞ Salle MP	
16	17	18	19	20	21	22
			Organisation du travail - 90\$ ∞ Salle MP		73	
23	24	25	26	27	28	29
		Prév. du suicide - 100\$ ∞ Salle MP		28	Violence conjugale—Prévenir, agir et intervenir—90\$ ∞ Salle MP	
30	31					

NOVEMBRE 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
			Réclamation à la CNESST - 105\$ ∞ Salle MP		14	
6	7	8	9	10	11	12
		Le délégué social et la déléguée sociale - 90\$ ∞ Salle C				26
13	14	15	16	17	18	19
		Éval. forces et faiblesses de mon entreprise - gratuit ∞ Salle A		72	S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels - 90\$ ∞ Salle C	
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
			Contestation à la CNESST - 105\$ ∞ Salle MP		15	
11	12	13	14	15	16	17
			Enquête d'accident—90\$ ∞ Salle MP		13	
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

PROGRAMME D'ÉDUCATION 2022-2023

JANVIER 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	Introduction à la santé et sécurité au travail -105\$ ∞ Salle C		11	

FÉVRIER 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
			Travail syndical en prévention - 90\$ ∞ Salle B		12	
5	6	7	8	9	10	11
		Le délégué social et la déléguée sociale - 90\$ ∞ Salle C			26	
12	13	14	15	16	17	18
			Dossier de grief- 90\$ ∞ Salle C			02
19	20	21	22	23	24	25
		Le délégué social et la déléguée sociale - 90\$ ∞ Salle C			26	
26	27	28				

MARS 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
			Le délégué syndical et la déléguée syndicale - 90\$ ∞ Salle C			01
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
			Négociation collective - 90\$ ∞ Salle C			03
19	20	21	22	23	24	25
		Prév. Du suicide- 100\$ ∞ Salle B	28	Organisation du travail -90\$ ∞ Salle C	73	
26	27	28	29	30	31	
			Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation - 105\$ ∞ Salle C			10

AVRIL 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
		Le délégué social et la déléguée sociale - 90\$ ∞ Longueuil			26	
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
		Le délégué social et la déléguée sociale - 90\$ ∞ Salle C			26	
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FORMATIONS SUBVENTIONNÉES

Les formations suivantes sont organisées en collaboration avec la Centre de formation économique (CFE) du Fonds de solidarité FTQ et les salaires ainsi que les dépenses des personnes participantes sont remboursés selon la politique en vigueur de la CFE :

Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise (no 72) et *Introduction aux avantages sociaux* (no 83)

COURS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les cours numérotés de 10 à 14, 16 et 17 inclusivement sont les formations en santé et sécurité du travail et ils sont donc subventionnés selon la politique en vigueur à la FTQ. Le coût des libérations syndicales nécessaires aux participants et aux participantes pour assister aux cours est entièrement remboursé aux sections locales selon la méthode habituelle.

ATTENTION !

La formation **Contestation à la CNESST (no 15)** n'est plus admissible à la subvention.



LE COMITÉ D'ACTION POLITIQUE (CAP) DU CONSEIL

Soyez à l'affût des activités du Comité d'action politique et de ses camps de formations. Surveillez nos courriels de mobilisation pour en connaître les dates et les sujets.

LES PRIX INDIQUÉS SUR CE DOCUMENT SONT VALIDES POUR LES SYNDICATS AFFILIÉS ET DOUBLÉS POUR LES SYNDICATS NON-AFFILIÉS.

CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

565, Boul. Crémazie Est
Bureau 2500
Montréal (Québec)
H2M 2V6

Téléphone : 514 387-3666
Télécopie : 514 387-4393
Courriel : hsimard@ftq.qc.ca
Site web : montrealmetro.ftq.qc.ca

